

DIMANCHE 4 NOVEMBRE 2018

Bulletin d'inscription 2018

5kms + Ronde + Trail + Marche



REGLEMENTS

Article 1 :

RONDE DES VIGNES : Epreuve pédestre de 14 kms ouverte aux à partir des cadets, juniors, séniors, vétérans, hommes, femmes, licenciés ou non.

ROQUEFORTTRAIL : Epreuve pédestre de 29,5 kms ouverte à partir des espoirs, vétérans, hommes, femmes, licenciés ou non. *Temps limite 4h30.*

LA GAMBADOULENNE : Epreuve pédestre de 5 kms ouverte à partir des minimes, cadets, juniors, séniors, vétérans, hommes, femmes, licenciés ou non

MARCHE NORDIQUE : Epreuve pédestre de 10 kms ouverte à partir des cadets, juniors, séniors, vétérans, hommes, femmes, licenciés ou non

Article 2 : Accueil

Retrait des dossards et arrivée : hall d'accueil sportif, allée Gondrexon (complexe sportif). Aucune épingle ne sera fournie par l'organisation.

Article 3 : Sanitaires

Des sanitaires et des douches sont prévus pour les participants.

Article 4 : Départ

RONDE DES VIGNES : Dimanche 4 novembre à 9 h précises

RONDE DES VIGNES : Dimanche 4 novembre à 9 h précises

ROQUEFORTTRAIL : Dimanche 4 novembre à 8 h 30 précises

MARCHE NORDIQUE : Dimanche 4 novembre à 8 h 30 précises

Article 5 : Parcours

Circulation interrompue au passage des coureurs, qui sont tenus de respecter le code de la route et d'emprunter la partie droite de la chaussée, sauf indication des signaleurs. KM indiqué, parcours balisé.

Article 6 : Ravitaillement

RONDE DES VIGNES : Ravitaillements prévus (voir plan).

ROQUEFORTTRAIL : Ravitaillements prévus (voir plan). Chaque coureur doit être en **AUTOSUFFISANCE** (prévoir liquides et solides). Réserve d'eau obligatoire.

LA GAMBADOULENNE : Ravitaillement prévu.

MARCHE NORDIQUE : Ravitaillement prévu.

Article 7 : Assurance

L'organisateur est couvert par une assurance de responsabilité civile et décline toute responsabilité pour les accidents physiologiques immédiats ou futurs.

Article 8 : Classements et résultats par KMS le jour de la course.

Article 9 : Récompenses

RONDE DES VIGNES : Remise des récompenses prévues à 12 h 00.

T-Shirts manches longues aux 1400 premiers entrants.

Lots aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes (scratch)

Lots aux 3 premiers de chaque catégorie (pas de cumul).

ROQUEFORTTRAIL : Remise des récompenses prévues à 12 h 30.

T-Shirts manches longues aux 350 premiers entrants.

Lots aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes (scratch)

Lots aux 3 premiers de chaque catégorie (pas de cumul).

LA GAMBADOULENNE : Remise des récompenses prévues à 11 h 45.

T-Shirts manches longues aux 250 premiers entrants.

Lots aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes (scratch)

Lots aux 3 Premiers de chaque catégorie (pas de cumul).

MARCHE NORDIQUE : Remise des récompenses prévues à 11 h 30.

T-Shirts manches longues aux 250 premiers entrants.

Lots aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes (scratch)

Les récompenses non retirées lors de la remise seront perdus.

Article 10 : La participation à l'épreuve implique

l'acceptation du présent règlement. Aucun remboursement

ne sera effectué par l'organisation.

Cochez la case qui correspond à la course choisie.

- | | | |
|--------------------------|---|-----------------------------|
| <input type="checkbox"/> | RONDE DES VIGNES 24 ^{ème} | 20 € jusqu'au 21/10/18 |
| <input type="checkbox"/> | | 25 € du 22/10/18 au 4/11/18 |
| <input type="checkbox"/> | ROQUEFORTTRAIL 10 ^{ème} | 25 € jusqu'au 21/10/18 |
| <input type="checkbox"/> | | 30 € du 22/10 au 4/11/18 |
| <input type="checkbox"/> | La Gambadoulenne 5kms | 10 € jusqu'au 21/10/18 |
| <input type="checkbox"/> | | 13 € du 22/10 au 4/11/18 |
| <input type="checkbox"/> | 5ème Marche Nordique | 13 € jusqu'au 21/10/18 |
| <input type="checkbox"/> | | 16 € du 22/10 au 4/11/18 |

Règlement par Chèque à l'ordre de «Envol»

Licence (A présenter à l'inscription)

Nom

Prénom

Sexe Né(e) le

Tél

Email

Club, Association, Entreprise

Adresse

Code Postal Ville

Date

N° de Dossard
réservé à l'organisation

Signature

Autorisation Parentale : Je soussigné(e) _____ autorise mon fils, ma fille, mineur(e) à participer à la course _____ et dégage les organisateurs de toute responsabilité.

Non-Licenciés : Les coureurs non licenciés devront joindre au bulletin d'inscription une copie d'un certificat médical, de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an. Conformément à la loi n° 84.610 du 16.07.84

Bulletin à expédier avant le 28/10/2018 (cachet de la poste faisant foi) à :

ENVOI - MAIRIE DE ROQUEFORT-LA BEDOULE
PLACE DE LA LIBERATION - 13830 Roquefort-la Bédoule